



VILLE D'OUQUES
41290

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} DECEMBRE 2014 A 20 H30

Etaient présents : M. André BOISSONNET, Maire, Mmes Quitterie GUERIN, Françoise BOISSE, M. Denis LAUBERT, Alexandre PETIT, Adjoints, Mesdames et Messieurs Françoise MIGNOT, Jean-Claude PEREL, Jean-Pierre VOISIN, Jocelyne BARRE, Jacky CORMIER, Sylvie PITOU, Jérôme LESUEUR, Christelle LAUNAY et Natacha COTTRELL formant la majorité des membres en exercice.

Etait excusé : M. Dominique DESCHAMPS

Madame Christelle LAUNAY a été élue secrétaire.

Délibération n° 2014 – 106

Fête foraine : tarif d'occupation 2015

Le conseil municipal décide d'appliquer une augmentation de 0,9 % des tarifs d'occupation des manèges (selon l'indice d'augmentation du coût de la vie), soit un prix au mètre linéaire de :

Petit manège : 5,11 € Moyen : 6,76 € grand : 8,43 €

Les tarifs des caravanes et le forfait charge sont maintenus

Délibérations n ° 2014 – 107 :

Comité des fêtes : subvention

Pour permettre l'organisation annuelle du carnaval, le conseil municipal décide de verser une subvention de 6 000 € au comité des fêtes.

Délibération n ° 2014 – 108 :

Gestion des eaux pluviales sur l'ensemble de la commune : mission de maîtrise d'œuvre

En complément de l'étude confiée à la société Viatic sur la gestion des eaux pluviales de la rue de Châteaudun, le conseil municipal étend la mission à l'ensemble de la commune pour un coût HT de 18 800 €.

Délibération n ° 2014 – 109 :

Location des terrains communaux

Le conseil municipal fixe le fermage pour l'année 2014 sur la base de 5,5 quintaux de blé tendre à l'hectare.

Délibération n ° 2014 – 110 :

Terrain multisports : contrat de maintenance

Le conseil municipal souscrit un contrat de maintenance annuel proposé par la société Agorespace pour le terrain multisports pour un montant TTC de 910 €.

Délibération n ° 2014 – 111 :

Communauté de communes Beauce et forêt : mise à disposition de personnel

Le conseil municipal renouvellement pour 3 ans la mise à disposition d'un adjoint technique pour assurer le ménage des locaux administratifs de la communauté de communes.

Délibération n ° 2014 – 112 :

Commune de Beauvilliers : mise à disposition de personnel

Le conseil municipal renouvelle la convention de mise à disposition du personnel technique pour 3 ans afin d'assurer le petit entretien de la commune.

Délibération n° 2014 – 113 et 114 :

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) : demande de subvention pour le Centre de Secours et la salle associative sportive

Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, l'État peut participer au financement des projets de construction du Centre de Secours et de la salle associative sportive. Le conseil municipal décide de déposer un dossier de demande de subvention pour chacun des projets.

Délibération n° 2014 – 115 :

Maison de santé : convention d'occupation précaire

Suite à la demande d'occupation par la SAN BTP pour occuper les 2 cabinets disponibles de la maison de santé, le conseil municipal accepte de passer une convention pour 10 jours par an moyennant un coût forfaitaire journalier de 75 €.

Des informations complémentaires sur les décisions prises par le Conseil Municipal peuvent être obtenues auprès du secrétariat de la mairie.

Fait à OUCQUES, le 17 Décembre 2014

Le Maire,